

Sous-section 1.—Terres fédérales.*

Les terres ressources naturelles situées dans le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Britannique, anciennement administrées par le gouvernement fédéral, furent transférées à leurs provinces respectives en 1930. Voir à ce propos l'Annuaire de 1931, p. 1030.

Les terres publiques qui restent sous l'administration du gouvernement fédéral comprennent maintenant les Territoires du Nord-Ouest, y compris l'archipel arctique et les îles du détroit et de la baie d'Hudson; le territoire du Yukon; les parcs nationaux (voir pp. 67-69) et les sites historiques; les réserves indiennes (voir p. 1089); les terres de l'artillerie et de l'amirauté et, en général, toutes les terres détenues par les divers ministères du gouvernement fédéral pour fins variées se rapportant à l'administration du Dominion.

La plus grande partie des terres fédérales sont celles du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest; la superficie globale en est de 936,680,000 acres, soit 42 p.c. de la superficie terrienne du Canada entier. En général, la limite sud du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest est constituée par le 60° de latitude nord. En Europe, les villes d'Oslo, de Stockholm et de Leningrad sont situées près de cette ligne; tandis que les trois quarts environ de la Norvège, les deux tiers de la Suède, la Finlande entière et une grande partie de la Russie s'étendent plus au nord. Cette partie septentrionale du domaine national est sous la juridiction de la branche des Terres, Parcs et Forêts, ministère des Mines et Ressources. La Royale Gendarmerie à Cheval du Canada fait respecter la loi et maintient l'ordre dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Voici quelques détails se rapportant à l'administration de chaque territoire:

Territoires du Nord-Ouest.—Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est dévolu à un commissaire, un commissaire-adjoint et un comité composé de cinq membres nommé par le gouverneur général en conseil, siégeant à Ottawa. Pour les fins administratives, les Territoires forment trois subdivisions provisoires, savoir: les districts de Mackenzie, Keewatin et Franklin. C'est le premier qui jusqu'ici est le mieux connu et le plus développé, des comptoirs et autres établissements s'échelonnant le long des grands cours d'eau qui forment le système du fleuve Mackenzie.

Le chef-lieu du district de Mackenzie est Fort-Smith, sur la rivière de l'Esclave, directement au nord de la frontière provinciale de l'Alberta. De là à l'océan Arctique, la navigation se fait sans interruption sur un parcours de 1,300 milles et le long du littoral arctique jusqu'à l'île King-William. Lorsque les conditions de navigation le permettent, les communications sont maintenues entre l'Arctique occidental et l'Arctique oriental en passant par le détroit Bellot qui sépare la péninsule Boothia, extrémité la plus au nord de la terre ferme canadienne, de l'île Somerset.

* Préparé sous la direction de R. A. Gibson, directeur du service des Terres, Parcs et Forêts, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.